



L'Intergroupe « Chasse durable, Biodiversité & Activités rurales » discute la position de l'UE concernant les phoques

Bruxelles, 25.09.2008

L'Intergroupe « *Chasse durable, Biodiversité & Activités rurales* » a tenu sa première réunion après la trêve estivale au Parlement européen (PE) - cette fois-ci à Bruxelles - avec pour thème « *la position de l'UE concernant les phoques: des implications plus étendues pour la conservation et la gestion de la faune sauvage* ».

Après une clarification sur l'avenir des Intergroupes au PE, le Député Michl EBNER (Italie), Président de l'Intergroupe « Chasse durable », a passé la présidence de la réunion au Député Lasse LEHTINEN (Finlande). Celui-ci a tout d'abord fait une brève déclaration sur la tragique fusillade survenue la veille en Finlande, qui, selon lui, ne devrait pas être utilisée à mauvais escient pour promouvoir des restrictions supplémentaires sur la détention d'armes à feu par les chasseurs. Il a ensuite introduit le panel d'experts à l'assistance composée de députés européens, d'invités et d'observateurs.

En l'absence du Commissaire « Environnement » Stavros DIMAS et de tout autre membre de son Cabinet, la Députée Elisabeth JEGGLE (Allemagne) de la Commission « Agriculture » au PE, a ouvert le débat en annonçant que Véronique MATHIEU (France), Coprésidente de l'Intergroupe, venait d'être nommée en tant que *Rapporteur* de cette Commission pour la *Proposition* de la Commission européenne. Elle a ensuite exposé brièvement la réglementation en place sur le thème des phoques depuis qu'il avait été soulevé au PE il y a une vingtaine d'années, en déclarant qu'« *un débat sur ce sujet au niveau du PE n'est pas nouveau* ». Elle a reconnu que l'Union européenne n'a pour l'instant pas de compétence dans le domaine du bien-être des animaux sauvages, mais qu'elle peut agir uniquement pour s'occuper des déséquilibres entre Etats membres. Selon elle, le PE « *veut corriger ce déséquilibre* ».

Au sujet des aspects scientifiques et techniques de la chasse au phoque dans le Nord de l'Europe, Dr. Torsten MÖRNER, vétérinaire spécialisé dans le bien-être des animaux sauvages et Président de l'Association nationale de chasseurs suédois, a attiré l'attention sur les différences significatives entre le prélèvement commercial de phoques au Canada et la chasse au phoque à petite échelle dans les pays nordiques. Il a affirmé que, pour que la chasse au phoque soit durable, il faudrait que, outre les peaux, d'autres produits dérivés de phoques soient utilisés - une idée que la Proposition rejette et qui conduira à une perception des phoques comme des « *animaux nuisibles* ». Il a également souligné que si une population de phoques devait être stabilisée (par ex. pour éviter des dommages accrus pour la pêche), il faudrait prélever 8 à 10% de la population. En ce qui concerne le bien-être animal, il a déclaré que « *cela doit être décidé au niveau local* ».

Ensuite, la représentante de la *Humane Society International* - une organisation pour les droits des animaux qui prétend représenter 10 millions de personnes - Rebecca ALDWORTH a pris la parole pour essayer de démontrer que la « *chasse* » au phoque canadienne est inhumaine et incompatible avec les principes de chasse éthique. Selon elle, il n'y a pas de bonne ou juste chasse compte-tenu du trop jeune âge des phoques, du fait qu'ils ne soient pas tués humainement et qu'ils ne soient pas utilisés entièrement puisque seule leur fourrure est recherchée. Selon elle, seulement une « *interdiction inconditionnelle* » mettrait fin à cette chasse au phoque en éliminant tous les marchés de produits dérivés de phoque et aussi parce qu'il serait impossible de certifier s'il s'agit ou non de produits de phoque qui ont été tués humainement.

Pierre de BOISGUILBERT, expert français en communication et bien-être animal, a démontré que ce thème des phoques est symptomatique d'un changement philosophique et idéologique plus vaste au nom d'une société de plus en plus « *urbaine* ». Interdire les produits dérivés de phoque est, selon lui, le premier pas vers une « *société sans viande ni animaux* ». Il s'est étendu sur les trois stratégies du mouvement pour le droit des animaux, à savoir législative (adoption de règlements et de lois), de comportement (homme et animaux sur un pied d'égalité) et radicale (l'éco-terrorisme). Il a conclu en demandant « *pourquoi l'homme devrait-il s'éloigner de la nature et essayer d'atteindre la perfection morale?* » et en soulignant que les humains devraient avoir le droit d'utiliser des animaux de façon raisonnable.

Dans ses remarques conclusives, L. LEHTINEN constate que « *malgré des positions parfois très polarisées, le débat a été constructif* », tout en reconnaissant cependant que « *nous avons tous grandi avec une perception à la Disney des animaux* ». M. EBNER, également satisfait du résultat de la réunion, a souligné que « *une distinction doit être faite entre le prélèvement commercial de phoque pratiqué hors de l'UE et la chasse à petite échelle pratiquée en Europe* ».

Depuis 1985, la Fédération des Associations de Chasse et Conservation de la Faune Sauvage de l'UE a assuré le Secrétariat de l'Intergroupe « Chasse durable, Biodiversité & Activités rurales » au Parlement européen. La FACE travaille étroitement avec des Députés européens de différents groupes politiques, qui ont un intérêt commun dans la promotion de la conservation de la faune sauvage, la chasse et la pêche durables, et la gestion durable du milieu rural et de ses traditions.

COMMUNIQUE DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Contact:

FACE - Fédération des Associations de Chasse et Conservation de la Faune Sauvage de l'UE
Pour plus d'informations sur la FACE et l'Intergroupe, visitez www.face.eu ou contactez publicaffairs@face.eu